

# Séminaire AlféA du 15 octobre 2016 : Intervention de Jean-Jacques Félix

---

## I. QUESTIONS ABORDÉES

- Une didactique scolaire des arts, et de l'art de la danse en particulier, est-elle concevable ?
- Doit-on distinguer, voire même opposer, et pourquoi ?, ce qui relèverait d'une part, d'une démarche artistique censée être le propre de l'artiste, avec d'autre part, une démarche d'enseignement à l'école censée être le propre de l'enseignant ?
- Une rencontre entre l'artiste et l'enseignant est-elle possible et souhaitable pour enseigner l'art, notamment l'art de la danse, à l'école, et quel art ?

## II. PROPOSITIONS RÉFLEXIVES

Pour tenter d'apporter certains premiers éclairages à ces questions, il paraît intéressant de se reporter à quelques idées défendues par des chercheurs dans différents domaines de réflexion. Les idées proposées ci-dessous (entre autres, possibles) ayant pour principal objet de créer un débat questionnant et constructif.

Yves Michaud (1993) :

« Si l'art est seulement une pratique répétitive mettant en jeu des habiletés et des savoir-faire, il est évident que l'art "peut" s'enseigner comme s'enseignent toutes les techniques codifiées. Si l'art consiste dans une création sans cesse renouvelée, on voit mal, à l'opposé, comment il pourrait s'enseigner – à ceci près que l'on peut au moins produire des conditions qui sont favorables à la créativité ».

Autrement dit, quelles seraient les conditions d'enseignement favorables à la créativité ?

J. Kealiinohomoku (1970) :

Après Adrienne Keappler qui fut la première chercheuse osant remettre en question le concept occidental de danse, l'anthropologue J. Kealiinohomoku propose, en 1970 et après de nombreuses hésitations, une approche définitionnelle de l'activité danse :

« La danse est un mode d'expression éphémère exécutée [...] par le corps humain qui se déplace à travers l'espace. La danse prend forme au travers de mouvements rythmiques contrôlés, choisis dans un but précis : **l'aboutissement d'une telle activité est acceptée en tant que danse, aussi bien par le danseur lui-même que par les membres d'un groupe donné observant la situation** ».

Autrement dit, pourrait-il exister, d'une part, une « danse » qui préexisterait au contexte social susceptible de l'identifier comme telle ? Et, en conséquence : existerait-il une danse (didactisable et didactisée) susceptible de préexister, en tant qu'objet d'enseignement, au contexte d'apprentissage dans lequel elle serait enseignée ?

Marcel Mauss (1936):

« Est art ce qu'un groupe social reconnaît comme tel ».

Autrement dit, pourrait-il s'agir d'un groupe classe d'élèves ?

Jean Rochereau (artiste chorégraphe-danseur et pédagogue) (2008) :

« Je travaille ce que je ne montre pas et je danse ce que je n'ai jamais travaillé ».

Autrement dit, si un artiste danseur, danse ce qu'il n'a pas travaillé (appris ?), comment peut-il participer à un processus d'apprentissage scolaire de la danse en partenariat avec un enseignant ?

Jean-Jacques Félix (2011) :

« L'investissement pédagogique d'un enseignant, dans le cadre d'un enseignement artistique, doit se comprendre comme un jeu dialectique subtil et permanent, entre une forme d'explication liée à un "courage pédagogique averti" et une forme d'implication liée à "un courage pédagogique divertissant" ». Autrement dit, s'agirait-il, avant tout, pour l'enseignant de savoir concilier deux modes d'approche dans son enseignement : *Tenir le subtil et accepter l'opaque* (Jean Wahl : "Traité de métaphysique", 1953) ?

### III. DES PROPOSITIONS RÉFLEXIVES À DISCUTER

Comme aurait pu le dire Yves Michaux, il ne s'agit pas de construire une théorie des enseignements artistiques, en danse à l'école notamment. En ce sens, comme aurait pu encore le dire Yves Michaux, il est clair que certains choix théoriques « vont au-delà des situations concrètes : il y a une réelle distance entre ce que l'on considère comme correct et la réalisation que l'on en fait... » (1993)

#### 1) Un peu d'histoire

Les stages interministériels (artistes et enseignants) danse à l'école, mis en œuvre dans les années 80, un "combat" qui se poursuit peut-être encore en 2016!

#### 2) Un positionnement épistémologique

-Les conduites esthétiques et artistiques constituent l'objet de l'enseignement en "danse" à l'école.  
 -La "danse" ne peut se laisser enfermer dans une définition à fondement essentialiste (cf. J. Kéaliinohomoku). En ce sens, il semble inconcevable de penser que pourrait exister une prédéfinition de l'objet d'enseignement "danse" qui constituerait le point de départ d'un processus de didactisation (savoir savant → savoir à enseigner).

L'objet d'enseignement "danse" se co-construit dans une relation didactico/pédagogique entre l'élève et l'enseignant. Et c'est dans cette co-construction de nature éactive (au sens de F. Varela) que la place de l'artiste pourrait et devrait se concevoir.

Le processus d'émergence d'actes, de gestes et de traces qui pourront être qualifiés de danse, garantit les processus d'apprentissage des conduites esthétiques et artistiques des élèves

#### 2.1 Un premier exemple

Le projet de "danse" « works-hop », dans une classe de 6<sup>ème</sup> du collège Jean Moulin de Perpignan, avec la Compagnie Pop-Plité de Montpellier.

#### 2.2 Un second exemple

Un projet "danse" en petite section de maternelle, avec l'artiste chorégraphe-danseuse Christine Jouve (en relation avec la question des langages à l'œuvre dans un processus d'apprentissage dans le cadre du Socle Commun : domaine n 1 : « Les langages pour penser et communiquer » et du domaine n°2 du cycle : « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique », et enfin en relation avec l'objectif : « Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique ».

### 3) Formation des futurs enseignants à l'ESPE-FDE-Université Montpellier

Dans le cadre d'une UE M1 MEEF, liée à un projet de formation de futurs enseignants, menée en partenariat avec l'artiste chorégraphe Anne Lopez et intitulé : « Corps représentés, corps en représentation », il s'agit de questionner l'acte, le geste et la trace des artistes, en danse et en arts visuels, pour amener les étudiants à questionner l'acte, le geste (professionnel) et les traces de l'enseignant.

(Détails sur le site du réseau **AlféA** sur [Hypotheses.org](http://Hypotheses.org))